

27 octobre 2023
200

> Médecins omnipraticiens

Prolongation des modalités pour les services rendus à distance en santé publique et pour le compte d'un GMF-U en établissement

Les modalités liées aux services rendus à distance en santé publique ([Accord n° 759](#)) et pour le compte d'un GMF-U en établissement ([Accord n° 760](#)) sont prolongées pour la période du **1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024**.

Pour un rappel des instructions de facturation, consultez l'[infolettre 043](#) du 10 mai 2023.

c. c. Agences de facturation commerciales

Courriel, site Web et fils RSS

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS 

Téléphone

Québec 418 780-4208
Montréal 514 687-3612
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)